

Les huiles liquides et liquides organiques qu'EDF détient proviennent de tous les types de chantiers liés à l'exploitation et à la maintenance, pour les CNPE, ainsi que des chantiers de démantèlement.

Ce sont :

- des huiles minérales ou organiques issues des vidanges de circuits hydrauliques, pompes,...
- des solvants organiques (dodécane, éthanol,...) utilisés en tant que dégraissant ou en tant que liquide de scintillation par les laboratoires de site.

Ils sont de Très Faible Activité (TFA) ou de Faible ou Moyenne Activité (FMA).

La plupart d'entre eux sont traitables par incinération dans l'installation CENTRACO, exploitée par SOCODEI.

Pour ceux qui ne sont pas directement orientables vers cette filière d'incinération, d'autres procédés sont envisageables tels que la polymérisation. Des essais ont été menés en 2016 sur le site en démantèlement de BRENNILIS afin de conditionner différents produits liquides, d'une masse inférieure à 10 kg en utilisant des polymères de marque NOCHAR. Ces essais ont été concluants et les produits immobilisés ont été envoyés à CENTRACO et incinérés.

En conclusion, le mode de conditionnement par gélification préalable à l'incinération à CENTRACO ou au stockage semble être adapté à la prise en charge des huiles et liquides organiques du type qu'EDF produit habituellement. C'est aussi une piste d'intérêt pour le traitement de la part très faible des huiles et liquides organiques qui sont dans la catégorie des déchets actuellement sans filière.

Enfin EDF n'a pas identifié à ce stade d'autres huiles et liquides organiques qui nécessiteraient de rechercher d'autres solutions de traitement.